

REUNION DU 17 AVRIL 2026  
DU COMITE SYNDICAL SEURRE VAL DE SAONE  
**A LA SALLE DES FETES DE SEURRE**

**COMPTE RENDU**

Présents :

Dominique CAIRE – Jean-Jacques NICOT – Pascale CATHELAIN – Yves REBILLARD – Claudine MONIN-BAROILLE – Jean-Baptiste BONNARDOT – Jean-Luc FAUDOT – Christian ANGONNET – Jean-Christophe GUITTON – Sébastien THEVENIN – François VANDENBROUCKE – Denis MALUTA – Sylvain ROY – Lionel BANDI – Pascal CHENIER – Jacques PUCHAUX – Gilles MASSOT – Sébastien NOELLAT - Fabrice BRACQUEMOND - – Bernadette REVERCHON – Jean DAZY – Pascal MARCHAND – Joëlle DUFOUR – Pascal JEANNIARD - Céline GILARDET- ALOIZOS – Florian LORY – Anne ROSENBLATT-PETIT JEAN - Jean-Paul CHAPUIS – Elodie SANDE - Didier LEVEQUE – Lucie FOURNIER BONNIN – Corrine MICHEA – Martine DECHAUD – Jérôme COMBEAU – Henri MAUCHAMP – Cécile NICHELINI - Alain BECQUART – Bertrand GRONDIN – Sébastien DELACOUR – Nicolas GAUTHRON - Alain BECQUET – Jack DUBIEF – Rachel BARBIER – Isabelle TAULIN – Emile BERBEN

S'étaient excusés : Mme Emilie FOND (pouvoir à M. THEVENIN) - Matthieu MICHAUD (pouvoir à Mme GILARDET) – Hervé LEVEQUE (pouvoir à M. LEVEQUE)

Etaient absents : Frédéric PERRIN – Romain FEVRE — Jean-Michel VERPAUX

Secrétaire de séance : Rachel BARBIER

M. BELORGEY, Président du Syndicat pour le mandat précédent, accueille les nouveaux délégués au Syndicat des eaux et remercie les délégués déjà présents au précédent mandat pour leur travail.

**1. Election du Président**

M. Jean DAZY est désigné Président de séance. Il procède donc à l'élection du Président du Syndicat des Eaux.  
Mme DECHAUD et Mme GILARDET-ALOIZOS sont désignées assesseures.  
Mme BARBIER est désignée secrétaire de séance.

Le Président de séance enregistre les candidatures au poste de Président :

- Jack DUBIEF
- Pascal CHENIER

Puis fait procéder au vote à bulletin secret.

Le mode de scrutin est majoritaire à trois tours (majorité absolue, majorité absolue, majorité relative).

Le premier tour est ainsi organisé à la majorité absolue.

Les assesseures procèdent au dépouillement des bulletins.

Le résultat est le suivant :

Nombre de votants : 48

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Soit suffrages exprimés : 48

Majorité absolue requise : 25

Jack DUBIEF : 33 voix, élu à la majorité absolue

Pascal CHENIER : 15 voix, non élu

Monsieur DUBIEF est élu Président du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1er tour.

## 2. Détermination du nombre de Vice-Présidents

M. DUBIEF explique qu'actuellement, le Syndicat comptait 3 Vice-Présidents.

**Les délégués approuvent, à l'unanimité, l'élection de 3 Vice-Présidents.**

## 3. Election des Vice-Présidents

- Le Président du Syndicat procède à l'enregistrement des candidatures au poste de 1er Vice-Président :
  - Pascal CHENIER
  - Fabrice BRACQUEMONDPuis fait procéder au vote à bulletin secret.  
Le mode de scrutin est majoritaire à trois tours (majorité absolue, majorité absolue, majorité relative).

Le premier tour est ainsi organisé à la majorité absolue.  
Les assesseurs procèdent au dépouillement des bulletins.

Le résultat est le suivant :

Nombre de votants : 48  
Nombre de bulletins nuls : 2  
Nombre de bulletins blancs : 0  
Soit suffrages exprimés : 46  
Majorité absolue requise : 24  
Pascal CHENIER : 13 voix, non élu  
Fabrice BRACQUEMOND : 33 voix, élu à la majorité absolue  
Monsieur BRACQUEMOND est élu 1er Vice-Président du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1er tour.

- Le Président du Syndicat procède à l'enregistrement des candidatures au poste de 2ème Vice-Président :
  - Joëlle DUFOUR
  - Sébastien DELACOURPuis fait procéder au vote à bulletin secret.  
Le mode de scrutin est majoritaire à trois tours (majorité absolue, majorité absolue, majorité relative).

Le premier tour est ainsi organisé à la majorité absolue.  
Les assesseurs procèdent au dépouillement des bulletins.

Le résultat est le suivant :

Nombre de votants : 48  
Nombre de bulletins nuls : 0  
Nombre de bulletins blancs : 0  
Soit suffrages exprimés : 48  
Majorité absolue requise : 25  
Joëlle DUFOUR: 30 voix, élue à la majorité absolue  
Sébastien DELACOUR: 18 voix, non élu  
Madame DUFOUR est élue 2ème Vice-Présidente du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1er tour.

- Le Président du Syndicat procède à l'enregistrement des candidatures au poste de 3ème Vice-Président :
  - Alain BECQUART
  - Pascal CHENIERPuis fait procéder au vote à bulletin secret.  
Le mode de scrutin est majoritaire à trois tours (majorité absolue, majorité absolue, majorité relative).

Le premier tour est ainsi organisé à la majorité absolue.  
Les assesseurs procèdent au dépouillement des bulletins.

Le résultat est le suivant :

Nombre de votants : 48

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 1

Soit suffrages exprimés : 47

Majorité absolue requise : 24

Alain BECQUART : 34 voix, élu à la majorité absolue

Pascal CHENIER : 13 voix, non élu

Monsieur BECQUART est élu 3ème Vice-Président du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1er tour.

#### **4. Election des membres du Bureau**

Le Président du Syndicat procède à l'enregistrement des candidatures pour les 5 sièges du bureau restants :

- Bertrand GRONDIN

- Pascal CHENIER

- Didier LEVEQUE

- Arnaud BRUNEAU

- Lucie FOURNIER-BONNIN

Puis fait procéder au vote à scrutin uninominal secret pour chaque poste.

Le mode de scrutin est majoritaire à trois tours (majorité absolue, majorité absolue, majorité relative).

- 1er membre du Bureau :

Candidat : M. Bertrand GRONDIN

Résultat du dépouillement :

Nombre de votants : 48

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de bulletins blancs : 6

Soit suffrages exprimés : 41

Majorité absolue requise : 21

Bertrand GRONDIN : 41 voix, élu à la majorité absolue

Monsieur GRONDIN est élu membre du Bureau du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1er tour.

- 2ème membre du Bureau :

Candidat : M. Pascal CHENIER

Résultat du dépouillement :

Nombre de votants : 48

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de bulletins blancs : 16

Soit suffrages exprimés : 31

Majorité absolue requise : 16

Pascal CHENIER : 31 voix, élu à la majorité absolue

Monsieur CHENIER est élu membre du Bureau du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1er tour.

- 3ème membre du Bureau :

Candidat : M. Didier LEVEQUE

Résultat du dépouillement :

Nombre de votants : 48

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 6

Soit suffrages exprimés : 42

Majorité absolue requise : 22

Didier LEVEQUE : 42 voix, élu à la majorité absolue

Monsieur LEVEQUE est élu membre du Bureau du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1er tour.

- 4ème membre du Bureau :

Candidat : Arnaud BRUNEAU

Résultat du dépouillement :

Nombre de votants : 48

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de bulletins blancs : 7

Soit suffrages exprimés : 40

Majorité absolue requise : 21

Arnaud BRUNEAU : 40 voix, élu à la majorité absolue

Monsieur BRUNEAU est élu membre du Bureau du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1er tour.

- 5ème membre du Bureau :

Candidate : Mme Lucie FOURNIER-BONNIN

Résultat du dépouillement :

Nombre de votants : 48

Nombre de bulletins nuls : 2

Nombre de bulletins blancs : 5

Soit suffrages exprimés : 41

Majorité absolue requise : 21

Lucie FOURNIER-BONNIN : 41 voix, élu à la majorité absolue

Madame FOURNIER-BONNIN est élue membre du Bureau du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1er tour.

## **5. Questions diverses**

*En l'absence de question supplémentaire, la séance est levée à 22h30.*